

les NP

En Ville

Soldes

Ca y est ! C'est officiel : les soldes ont débuté dans le département depuis le 7 juillet. Elles se termineront le 10 août.

En bref

Sécurité

Philippe Klayman, préfet délégué pour la défense et la sécurité et Jacques Pfister, président de la CCIMP, ont signé une convention pour le co-développement du commerce, de l'artisanat et de la sécurité publique sur la circonscription de Marseille. Cette convention 2010 officialise le dispositif d'accompagnement lancé en avril 2009 pour accroître la sécurité des commerces.

Fongecif

La Sofres a mené une étude de notoriété auprès d'un large public : 53 % des salariés de la région connaissent le Fongecif Paca. Seuls 10 % perçoivent celui-ci comme un simple financeur, 70 % estiment la formation nécessaire à la réalisation de leur projet d'évolution professionnelle et 62 % souhaitent progresser plutôt que changer d'entreprise ou de métier. Grâce à cette étude, le Fongecif Paca a créé le « Sécuricif ». Ce service accompagne les salariés avant, pendant et après le CIF.

Média

Sous l'égide du Conseil culturel de l'Union pour la Méditerranée, France Télévisions, CFI et l'Asbu s'engagent aux côtés des chaînes éducatives arabes, grâce au projet Maarifa. Trois chaînes de télévision arabes remportent l'appel à projets, ce qui va leur permettre de bénéficier, jusqu'à fin 2011, de l'expertise de France Télévisions (en particulier de France 5) et de sa filiale CFI, dans la production de programmes éducatifs innovants.

Crédit du Nord

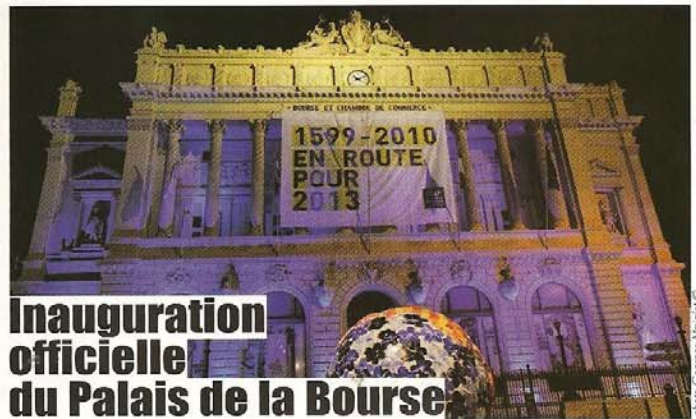
Le 23 juin en présence de Vincent Taupin, directeur général du Groupe Crédit du Nord, Philippe Merviel, directeur régional Paca et Philippe Bellemin-Noël, directeur du groupe Provence de la banque ont proposé à de nombreux clients, parmi lesquels notamment des avocats marseillais et aixois (on remarquait entre autres le bâtonnier Claude Lassalle), une visite privée des espaces de la Fondation Vasarely. L'occasion d'évoquer également le rapprochement de la banque avec la SMC, afin de se renforcer sur l'arc méditerranéen.

Maison de la Région

Paca Labs est un appel à projets lancé en 2008 par la Région, en direction des territoires, des universités, des entreprises et de tous les innovateurs de Paca. Une quinzaine de projets innovants vient d'être labellisée. La Région a mené une journée de valorisation et de découverte de ces dossiers le 5 juillet dernier.

Insee

Six mois après la diffusion des « populations légales 2007 », l'Insee met à disposition sur un espace dédié de son site de très nombreuses statistiques, issues du recensement 2007. www.insee.fr



Inauguration officielle du Palais de la Bourse

VENDREDI 25 JUIN, TOUS LES OFFICIELS (RÉGION, CG, CUMPM, MAIRIE) S'ÉTAIENT DONNÉ RENDEZ-VOUS AUX CÔTÉS DE JACQUES PFISTER, PRÉSIDENT DE LA CCIMP, POUR INAUGURER LA FAÇADE RESTAURÉE DU PALAIS DE LA BOURSE. UNE INAUGURATION QUI S'EST DÉROULÉE EN EXTÉRIEUR, SUR LA CANEBIÈRE.

Annoncé pour octobre 2009, les travaux auront finalement été engagés début 2010. Une nécessité pour cet édifice de style Second Empire, qui n'avait connu depuis 150 ans aucun ravalement. C'est l'architecte Marseillais José Pasqua qui a remporté l'appel d'offres. Les entreprises Girard et Vivian se sont vus confier les opérations. « Il était du devoir des élus de la Chambre de voter cette rénovation, bien qu'onéreuse, pour redonner son lustre d'antan au Palais de la Bourse. Cette initiative participe ainsi à l'effort collectif réalisé sur le territoire,

pour la réfection des sites publics, notamment dans la perspective de Marseille Provence 2013 », explique Jacques Pfister. Six mois de travaux auront donc été nécessaires pour redonner du cachet à ce lieu emblématique du monde économique. Un monde économique d'ailleurs étrangement absent de cette inauguration. « Cette restauration a aussi permis la rénovation du carillon, à nouveau actif, que l'on peut même déclencher par téléphone portable ». Côté chiffres, le coût des travaux s'élève à 1,3M€, pour plus de 6.600 m2 de façades rénovées. AZ.



CROEC : Séminaire sur le contrôle qualité

Les 17 et 18 juin à l'hôtel Château Laval à Gréoux-les-Bains (04), le Conseil régional de l'Ordre des experts comptables Paca a organisé pour une trentaine de confrères (sur un total de 45 concernés) un séminaire résidentiel de formation sur le thème : « Contrôleurs de qualité ». Au programme : un point sur la « campagne » 2009, l'objectif 2010 avec les nouvelles consignes du Conseil supérieur, l'identification des compétences adaptées au contrôle qualité à la lumière des retours d'expériences, en particulier la gestion d'un bon relationnel lors des contrôles.



20 Septembre 2010 : une journée dédiée à la profession d'Expert-comptable

Cette année, l'Ordre des Experts-Comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse innove avec un concept inédit : « La Grande Journée » qui aura lieu le lundi 20 septembre au Palais du Pharo à Marseille. Entre 600 et 800 experts-comptables et stagiaires y sont attendus pour une journée entièrement dédiée à la profession et rythmée par plusieurs temps forts :

- les Assemblées Générales de l'Ordre des Experts-Comptables PACAC et de l'ARFEC
 - plusieurs ateliers de formation
 - la cérémonie solennelle de prestation de serment des jeunes diplômés, qui marque l'aboutissement d'un cursus d'études de 8 ans (16h15)
 - et surtout « La Grande Emission », un débat sur le thème de « l'Expert-comptable du XXIème siècle » (18h15)
- La journée se clôturera par un spectacle d'humour avec TITOFF (19h45) et un cocktail dînatoire (21h15).

Une programmation riche et variée qui souhaite mettre à l'honneur la profession et les 1914 experts-comptables que compte la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Rappelons que la profession emploie aujourd'hui 12 000 salariés et qu'elle accompagne au quotidien 250 000 entreprises régionales. Principal conseiller du chef d'entreprise, l'expert-comptable met également ses compétences au service de la collectivité et des particuliers, un nouveau marché qui pourrait bien venir enrichir une profession en pleine mutation.

Modalités d'inscription :

Inscription préalable obligatoire : 60 euros pour les Expert-comptable – 20 euros pour les stagiaires / Renseignements au 04 91 16 04 20 – www.experts-comptables-pacac.fr



● ECONOMIE

La médiation du crédit aux entreprises

Mis en place à l'initiative du président de la République en novembre 2008, le dispositif de médiation du crédit est destiné à venir en aide aux chefs d'entreprises rencontrant des difficultés de financement bancaire ou d'assurance-crédit. Pour saisir le médiateur, il suffit de déposer un dossier en ligne sur le site [http : //www.mediateurducredit.fr](http://www.mediateurducredit.fr)

Les chefs d'entreprises qui le souhaitent peuvent se faire accompagner dans leurs démarches par des experts bénévoles, appelés Tiers de confiance de la médiation, nommément désignés par les réseaux professionnels (Chambre de commerce et d'Industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture, MEDEF, CGPME, ordre des experts-comptables).

Leur appui peut être sollicité sur simple appel au numéro azur : 08 10 00 12 10

Dans le département de l'Indre, le directeur de la Banque de France, en sa qualité de médiateur départemental, a été saisi par soixante entreprises, dont quarante-sept, déclarées éligibles, ont été examinées en toute confidentialité.

A ce jour, la moitié d'entre elles ont été confortées grâce à la mise en place ou

au maintien de lignes de crédit court ou moyen terme.

Le préfet de l'Indre préside par ailleurs régulièrement la Commission Départementale du Financement de l'Economie où sont évoqués l'ensemble des problématiques touchant au financement des entreprises et où est dressé un bilan actualisé des mesures en faveur des PME.

Inondations

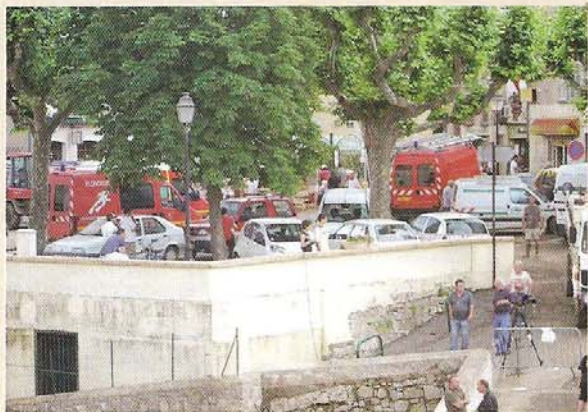
sans locaux suite aux sinistres, un bureau avec téléphonie et accès Internet ont pu être proposés.

En plus du guichet unique, 24 bureaux individuels répartis sur deux niveaux ont été mis à disposition par l'agglomération aux entreprises sinistrées.

En tout plus de 500 m² de locaux à Chabran (dans l'ancien bâtiment Data Base Bank) sont proposés. Et plus de 12 entreprises se sont installées.



A la salle Béraud, vêtements, produits de toilette, jouets et puériculture sont rassemblés pour être redistribués



Trans : QG de crise au centre du village

Urssaf La mobilisation se poursuit

L'URSSAF du Var maintient un dispositif d'accompagnement pour les entreprises et les travailleurs indépendants sinistrés des régions Dracénoise et de Fréjus.

Lors de la mise en place immédiate des guichets uniques, 2000 entreprises ou travailleurs indépendants ont été identifiés. Il s'agit aujourd'hui de diffuser encore plus largement l'information et ne laisser aucune situation sans réponse.

Aussi des équipes de l'URSSAF du Var sont chargées de recenser sur le terrain les entreprises ou travailleurs indépendants qui n'auraient pas encore été répertoriés parmi les sinistrés. Il fallait réagir vite mais il faudra agir dans la durée. L'URSSAF du Var s'engage à rester attentive à toute situation particulière des employeurs et travailleurs indépendants et ce pour les mois qui viennent. Certaines situations vont en effet nécessiter un accompagnement dans la durée pour faire face à la catastrophe. D'autres situations difficiles peuvent aussi apparaître, notamment chez les sous-traitants, fournisseurs et prestataires des entreprises sinistrées qui pourront eux aussi bénéficier d'une égale attention. L'octroi de délais sur les cotisations patronales reste une mesure attendue. Par contre, l'octroi de délais sur les cotisations ouvrières est une mesure exceptionnelle qu'il convient de souligner.

Ordre des Experts-comptables Le point sur les procédures d'indemnisation

Alors que nous mettions sous presse, l'Ordre des Experts-comptables de la région Provence-Alpes Côte d'Azur et Corse nous faisait savoir qu'il organisait le même jour une réunion pour faire le point sur l'ensemble des procédures d'indemnisation pour les entreprises sinistrées et sur la phase II de l'aide aux entreprises (assurances, interventions du Conseil général et de la Région, du FISAC...). Etaient présents des experts-comptables ayant été sinistrés, des clients sinistrés de leur cabinet et des représentants des pouvoirs publics (TPG, DGFIP, la Direction du travail, URSSAF, RSI et Chambres consulaires). Gérard Quevillon, Président national du RSI, a rencontré le même jour des entrepreneurs sinistrés.

Fréjus Chômage technique pour des dizaines de salariés

Fréjus, la zone de La Palud a été particulièrement dévastée. Tous les hangars, dépôts, commerces et entreprises installés en rez-de-chaussée ont été touchés par la vague d'eau. La plupart des véhicules et des matériels (matières premières, outillage, informatique...) ont été noyés. Le nombre de salariés mis au chômage technique se compte par dizaines. A Saint-Aygulf, ce sont principalement les campings et les pépinières qui ont été touchés,

ouvrant chez les plus anciens de terribles cicatrices... De même qu'en 1959, la générosité des fréjusiens a été totale pour apporter aux sinistrés leurs dons en textile, petit matériel électrique, électroménager et meubles mis en vente lors d'une vente caritative prise en charge par l'APCF, l'amicale du personnel communal de Fréjus, et dont l'intégralité des fonds a été reversée au profit des sinistrés par le biais du CCAS municipal.